

# CHAMPIONNAT NATIONAL FUTSAL

## MINIMES GARCONS

Du 24 au 26 mai 2023 à Compiègne (60)



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique  
277, rue Saint Jacques  
75240 PARIS Cedex 05  
Tel : 01 44 41 48 52

# RENSEIGNEMENTS GENERAUX ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	Lycée Jean Paul II – Avenue du 25 <sup>e</sup> RGA 60200 Compiègne
DELEGUE SPORTIF	LEGAY Stéphane/BENAMAR Youcef
REFERENT LOCAL	Nicolas BIGOT – mail : <a href="mailto:adjoint.ugsel.60@sfr.fr">adjoint.ugsel.60@sfr.fr</a> – Tel : 06.24.47.92.58
RESPONSABLES Jeune OFFICIEL	BERTHELOT Gilles/DESCAMPS Alain
CONTACT ORGANISATEUR	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ UGSEL 60 – 4 rue Auguste Rodin - 60180 Nogent sur Oise</li><li>▪ Tél : 06.24.47.92.58</li><li>▪ Référent national sports co : PETIT Patricia : <a href="mailto:p-petit@ugsel.org">p-petit@ugsel.org</a></li></ul>
LIEUX DES COMPETITIONS	Gymnase Royallieu : Rue Personne de Roberval 60200 Compiègne Gymnase Tainturier : 17 Rue de Clamart 60200 Compiègne Gymnase Aimé Dannel : 194, rue Louis Gracin 60280 Margny les Compiègne Gymnase Bourcier : rue Dame Ségaude 60200 Compiègne <b>Attention, une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs.</b>
ENGAGEMENT	Les territoires valident leurs équipes qualifiées sur U Sport. Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur <b>pour le 12 MAI 2022 au plus tard</b> , et faire parvenir le montant de leur engagement auprès du comité organisateur.
FORFAIT RESTAURATION /HEBERGEMENT	Forfait pension complète (hébergement + repas) : 125€ par personne. <b>ATTENTION : Places limitées à 8 équipes, merci de prendre contact par téléphone avec l'organisateur le plus tôt possible afin de réserver vos places.</b> Forfait REPAS : 31€ pour les 4 repas (mercredi soir, jeudi midi dans la salle, jeudi soir et vendredi midi dans les différentes salles) <b>Pas de remboursement en cas de désistement</b> <b>Remplir le questionnaire en pièce jointe.</b>
RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les repas du soir seront pris au self de l'établissement.</li><li>▪ Les repas du midi seront livrés dans les gymnases.</li></ul>
NAVETTES	Pas de navette proposée par l'organisateur.
DROITS D'ENGAGEMENT	<b>Par joueur (y compris les jeunes officiels également joueurs) : 12€</b>
PRIMES KILOMETRIQUES	Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture
CADEAU / SOUVENIR	Chaque participant se verra remettre une gourde.
ANIMATIONS	<u>Apéro des régions</u> : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le dîner du 2 <sup>nd</sup> jour
ACCES et STATIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Par le train : Arrivée en gare de COMPIEGNE</li><li>▪ En voiture / bus : Voir plan d'accès pour se rendre à l'Institution Jean Paul II</li></ul>
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image.

# ASPECTS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT	<p>Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2022 – 2023 parus sur le site de l'UGSEL nationale (<a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a>).</p> <p>Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (Visible sur le site national)</p>
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	<p>Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)</p>
CERCLE DU RESPECT	<p>Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect).</p>
LICENCES	<p><b>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.</b> <b>Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire.</b></p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p> <p><b>Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.</b></p>
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	<p>Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux</p>
ARBITRAGE	<p>L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et /ou de la ligue ou du comité organisateur</p> <p><b>conformément à l'article 6 des règlements des sports collectifs</b></p> <p><i>« Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national <b>Benjamin-ne, Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille, (élite, promotionnel ou unique) et les Juniors Garçons (filière promotionnelle ou unique) et Cadet-Junior Garçon Foot et Hand (filière élite) doit présenter un jeune officiel »</b></i></p>
Et JEUNES OFFICIELS	<p>Excepté dans la catégorie Junior élite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes.</p> <p>Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée, jusqu'à la mise en conformité au règlement</p> <p><b>Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires.</b></p> <p><b>Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.</b></p>
TENUE	<p>Doit être en conformité avec <b>l'article 10 des règlements généraux</b> - en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10)</p>
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti dopage suivant les modalités arrêtés par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments</p>
RESPONSABILITES	<p>Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour</p>
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	<p>Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.</p>

Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel

([www.ugsel.org](http://www.ugsel.org))



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

# Déroulement Des Championnats Nationaux UGSEL FUTSAL Minimes

Filières Promo et Elite  
(Sous réserve de modifications)

## MERCREDI 24 MAI 2023

Institution Jean Paul II, avenue 25<sup>e</sup> RGA 60200 Compiègne

### 17h00 :

- Arrivée des délégations, pot d'accueil

### 17h00 – 18h30 :

- Accueil à l'institution Jean Paul II

### 18h30 – 19h30 :

- Présentation des équipes, cérémonie d'ouverture, petits mots des invités, tirage au sort, réunion technique, présentation des jeunes arbitres officiels...

### 19h30 :

- Repas au self du lycée.

### 21h30 :

- Retour vers les hébergements.

## JEUDI 25 MAI 2023 :

Gymnase TAINTURIER/Gymnase ROYALLIEU/Gymnase AIME DENNEL/Gymnase BOURCIER  
(Affectation des gymnases en fonction des formules de championnat choisies)

### 07h30 :

- Accueil des équipes dans chacun des gymnases.

### De 8h00 à 18h30 :

- Rencontres en continue, le planning sera connu à l'issue du tirage au sort de la veille.
- Les paniers repas seront livrés dans les gymnases entre 11h30 et 12h30, le Championnat étant en journée continue.

### Vers 18h00 :

- Fin de la 1<sup>ère</sup> journée.

### A partir de 19h30 :

- Repas au self de l'Institution Jean Paul II

**Carrefour des Terroirs :** pour les accompagnateurs, lors de la réunion technique du jeudi soir (18h45), nous vous proposons de venir accompagnés d'une spécialité ou de plusieurs spécialités de votre région (liquide et / ou solide) afin de les partager lors d'un moment de convivialité.

## VENDREDI 26 MAI 2023 :

### 07h30 :

- Accueil des équipes

Dans un esprit de respect des équipes, nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

### 13h45 :

- **Remise des récompenses**

Gymnase TAINTURIER

### Vers 14h00 :

- Départ des délégations et récupération des paniers repas.

*Le comité UGSEL Oise*